Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective

Mardi 3 Novembre 2020 – visioconférence

Clubs et compagnies présents ou représentés : Antony (8 voix), Asnières-sur-Seine (6 voix), Bagneux (4 voix), Châtenay-Malabry (7 voix), Châtillon (7 voix), Chaville (8 voix), Gennevilliers (7 voix), Issy-les-Moulineaux (12 voix), Le-Plessis-Robinson (8 voix), Rueil-Malmaison (9 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (7 voix), Suresnes (8 voix), Ville-d'Avray (7 voix).

Clubs excusés : Bois Colombes (4 voix) Boulogne-Billancourt (5 voix), Clichy La Garenne (7 voix), Colombes (5 voix),

Clubs et compagnies absents ou non représentés : Garches (1 voix), Sèvres (5 voix), Saint-Cloud (5 voix), Villeneuve-la-Garenne (3 voix), Saint-Cloud (5 voix),

Membres du comité présents : Nadine TOUREILLE, Edwige MEURINE, Marie-France BRICARD, Christian DELOBELLE, Christophe DELCROIX, Odile SEGONDI.

Membres du comité excusés : Marilyne BARRAULT.

Invitée : Odile Villette

* * * * *

La séance est ouverte à 20h00. L'Assemblée Générale Elective par visioconférence peut valablement délibérer, les représentants des clubs étant porteurs de 98 voix sur 132 et représentant 1298 licenciés sur 1663. (quorum de 66 voix et 832 licenciés pour l'adoption des nouveaux statuts).

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers disparus

Motion n° 1 - Élection du Comité Directeur du Comité départemental (mandat de 4 ans), conformément aux statuts en vigueur (entre 8 et 15 membres)

Mme Marie-France BRICARD	97 voix
Mr Christophe DELCROIX	91 voix
Mr Christian DELOBELLE	91 voix
Mme Edwige MEURINE	92 voix
Mme Odile SEGONDI	97 voix
Mme Nadine TOUREILLE	91 voix
Mme Odile VILLETTE	65 voix

Le vote a eu lieu à bulletin secret.

Nombre total de voix inscrites pour le Comité départemental : 132
Nombre de voix disponibles : 98
Suffrages exprimés : 97
Abstentions : 1

Motion n° 2 - Élection du délégué du Comité départemental à l'Assemblée Générale de la FFTA

Les clubs et compagnies échangent avec les candidats à l'élection à propos de la vie fédérale et de l'Assemblée générale à venir. Après vote, l'Assemblée Générale adopte la motion 2 à l'unanimité.

L'Assemblée Générale du Comité départemental de Tir à l'Arc des Hauts-de-Seine a fixé le nombre de délégués à élire à 1.

Conformément à l'article 8.5 des statuts de la Fédération, un appel à candidature a été fait.

Nadine TOUREILLE s'est portée candidate avant la date limite du 15 Octobre 2020
Daniel RECHAUSSAT s'est porté candidat avant la date limite du 15 Octobre 2020

Le vote a eu lieu à bulletin secret.

Nombre total de voix inscrites pour le Comité départemental : 132
Nombre de voix disponibles : 98
Suffrages exprimés : 97
Abstentions : 1

Nadine TOUREILLE ayant obtenue 63 voix, sera donc notre Représentante à l'Assemblée Générale de la Fédération.

Daniel RECHAUSSAT ayant obtenu 33 voix sera son suppléant.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

* * * * *

La Secrétaire
Edwige Meurine

La Présidente
Nadine Toureille